

Jean Marie Klinkenberg

Stéphane Polis

Université de Liège & Fonds National de la Recherche Scientifique (Belgique)

**Résumé.** Nous montrons ici comment le support de l'écriture, envisagée comme un discours rapporté, a un impact non seulement sur la forme matérielle des stimuli scripturaux, mais également sur le sens global du texte, sur les normes orthographiques en usage et sur le type de signes employés ainsi que sur leur organisation spatiale. Pour ce faire, nous identifions trois types de préfigurations corrélées que nous proposons d'appeler *prédisposition*, *prédétermination* et *présémantisation* au sein de notre théorie générale de l'écriture, la scripturologie. En conclusion, nous soulignons que la relation inverse, celle d'une influence de l'écrit sur l'environnement, doit également être envisagée.

**Abstract.** In this paper, we envision writing as an instance of reported discourse. We show how the written media have an impact not only on the material forms of the written stimuli, but also on the global meaning of the texts, on the orthographic norms, and on the visual repertoire of signs as well as on their spatial organization. To this end, we identify three types of correlated *prefigurations*, which we call *pre disposition*, *pre determination* and *pre semantization* within our general theory of writing, scripturology. In conclusion, we argue that the opposite relation, namely that of an influence of writing on the environment, must also be considered.

**Mots-clés :** écriture, support, sens, normes, scripturologie

**Keywords:** writing, media, meaning, standards, scripturology

## **Le sens du support : préfigurer l'écrit<sup>1</sup>**

On peut envisager tout texte écrit comme un discours rapporté. Mais sa spécificité par rapport aux techniques de citation généralement étudiées est qu'il y est fait usage d'une sémiotique qui n'est que partiellement linguistique. Loin d'avoir le caractère ancillaire que lui attribuait Saussure — « Langue et écriture sont deux systèmes distincts : l'unique raison d'être du second est de représenter le premier », énonce une de ses formules maintes fois citée —, l'écriture est aussi une sémiotique de l'espace.

### **1. L'écriture, entre phonocentrisme et autonomisme**

Lorsqu'ils pensent l'écriture, les théoriciens peuvent tendre vers deux pôles (Klinkenberg 2018 ; Meletis & Dürscheid 2022 : 14–31). D'une part, il y a ceux pour qui la langue écrite

---

<sup>1</sup> Le présent texte applique les rectifications de l'orthographe de 1990, recommandées par toutes les instances francophones compétentes, dont l'Académie française.

n'est rien d'autre qu'un transcodage de la langue orale et d'autre part ceux que l'on pourrait appeler les autonomistes.

La tradition phonocentriste est assurément solide et a même longtemps constitué la doxa de la linguistique. Si la langue écrite transposait terme à terme les unités phonémiques en unités graphémiques, il est évident qu'un discours rapporté écrit n'offrirait aucune spécificité notable.

Mais l'écriture présente des caractéristiques qui ne peuvent pas se laisser décrire comme de simples décalques de la langue orale. Songeons par exemple à l'espace entre deux paragraphes, qui devrait faire l'objet d'une glose complexe si l'on voulait en rendre compte oralement ; aux classificateurs de l'égyptien hiéroglyphique ou du chinois, qui n'ont pas de pendants oral (Chen 2016) ; ou encore, pour prendre un exemple plus actuel, à la mise au point de procédures qui font coexister dans un même mot écrit une forme masculine et une forme féminine articulées par un point médian. On pourrait multiplier les exemples qui manifestent spectaculairement la distance entre écritures et langues orales.

Face au phonocentrisme s'affirme donc une conception autonomiste. Après avoir été minoritaire tout au long de l'histoire occidentale, elle a aujourd'hui conquis beaucoup d'adeptes. Les autonomistes refusent que l'écriture soit simplement un système second par rapport à la langue parlée et s'élèvent contre le préjugé qui consiste à proclamer le caractère intrinsèquement supérieur et indépassable de la solution alphabétique.

L'autonomisme radical peut se réclamer du parrainage de Jacques Derrida (1967), pour qui il y a écriture dès qu'il y a « inscription durable d'un signe ». Ce n'est pas le lieu de décrire par le menu les objections à cette conception, la principale étant qu'en définitive, elle tend à coiffer toutes les sémiotiques spatiales du nom d'écriture : tatouages, sigles pour la lessive, notations de pas de danse... Et l'on voit mal ce que l'on gagne à pratiquer une telle fuite en avant.

Mais il y a un autre autonomisme, modéré celui-là. Il retient non pas toutes les sémiotiques spatiales, mais celles qui présentent certaines caractéristiques, ces critères restant toutefois implicites chez maints théoriciens. On soupçonne qu'à leurs yeux, une écriture est un système fait de signes (i) dont le plan du contenu présente un caractère discret, (ii) dont le paradigme constitue un ensemble strict, aux éléments en nombre limité, éléments (iii) se combinant de manière répétitive (iiii) dans une structure spatiale fixe, préférentiellement linéaire.

Les écritures historiques (qui ont inspiré ces autonomistes) sont certes conformes à ce modèle, mais ce dernier rend aussi compte d'autres sémiotiques spatiales, comme le jeu d'oxo, les plan de métro, la bande dessinée. Pour éviter cette dilution dommageable, il faut, sans retourner au phonocentrisme, *garder une place pour la langue dans la définition de l'écriture*. Mais quelle place ? Si l'on se contente de dire que l'écriture est une sémiotique spatiale articulée au discours, seraient alors aussi des écritures les déclencheurs d'énoncés oraux (projections de lanterne magique, supports de prières, montages Powerpoint, etc.), les mnéogrammes, voire

les blasons. Il faut donc restreindre encore l'intension du concept, en posant que des corrélations stables doivent être observées entre la version écrite et la version oralisée des énoncés (ce qui autorise à définir l'écriture comme une technique de discours rapporté) et que le champ d'application de cette relation systématique soit équipollent à celui de la langue (Klinkenberg 2018).

## 2. Plan d'une scripturologie

Ayant ainsi déblayé le terrain, il s'agit à présent de tracer le cadre général dans lequel s'inscrira notre propos. Une théorie des écritures — la scripturologie (Klinkenberg & Polis 2018b) — doit nécessairement comporter trois chapitres, étudiant trois types de signifiants distincts qui ont chacun leurs fonctions : le graphème, le grammème et le scriptème. Si l'on peut en droit distinguer les trois familles de fonctions, il n'y a aucune écriture qui ne les mobilise toutes. Autrement dit, toute écriture présente par définition un ensemble coordonné de fonctions graphémiques, grammémiques et scriptémiques, articulées les unes aux autres.

On parle de fonctions graphémiques lorsque l'écriture est conçue comme l'appariement d'une sémiotique spatiale et d'une langue. Les théories de l'écriture phonocentristes (§1) s'arrêtent le plus souvent à ce point. Nous entendons par fonctions graphémiques non seulement le fait que des graphèmes soient capables de renvoyer à des unités de première et de seconde articulation du langage (Coulmas 1984 ; Catach 1994), mais encore à tout ce qui relève du linguistique au sens large, depuis la phonologie et la morphologie, jusqu'à la sémantique, la prosodie et la pragmatique : il suffira ici de songer à l'emploi des points de suspension, ou, d'apparition plus récente, aux émoticônes traduisant l'état d'esprit du scripteur.

Les fonctions grammémiques sont quant à elles rendues possibles par l'existence de normes et de variations libres dans l'acte *matériel* de production de l'écrit. Ces normes permettent d'identifier diverses valeurs, qui se laissent aisément ranger dans trois familles : valeurs symboliques, indicielles et iconiques. Ce sont des valeurs symboliques (comme « culture », « prestige », « patrimoine ») qu'assument des graphèmes comme <ph>, <th> ou <y> dans l'écriture du français. Ces valeurs expliquent aussi bien des faits d'hypercorrectisme (comme les graphies <lithurgie> ou <rhythme>) que les controverses qui se font entendre lorsque certains entendent toucher à des graphies comme <nénuphar>. Du côté, des valeurs indicielles, évoquons le ductus nerveux d'une lettre de réclamation, lequel pointe vraisemblablement vers l'état d'esprit du scripteur. Les fonctions iconiques se rencontrent quant à elles lorsque le stimulus d'un signe d'écriture (Fig. 1a) ou d'un de ses formants (Fig. 1b) est également le stimulus d'un signe iconique. Sans doute est-ce dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne que les potentialités iconiques de l'écriture ont été poussées le plus loin. Dans la « graphie théologique » du nom du dieu Ptah de la Fig. 2, plutôt que de recourir, comme c'est normalement le cas, à trois signes unilitères pour noter les radicales  $\square$  *p*,  $\triangle$  *t*, et  $\text{𓆎}$  *h* du nom du

dieu (𐎢𐎠𐎫𐎠), on observe un véritable petit tableau figurant une divinité séparant le ciel de la terre : entre le ciel (*p.t*) et la terre (*tʿ*), on peut voir la divinité Heh (*hh*). Si l'on applique à ces trois stimuli visuels le principe de lecture consonantique, on ne retiendra que les consonnes fortes *p*, *t* et *h*, soit le nom de Ptah, qui voit ici sa fonction démiurgique représentée par l'iconosyntaxe choisie pour les hiéroglyphes écrivant son nom.

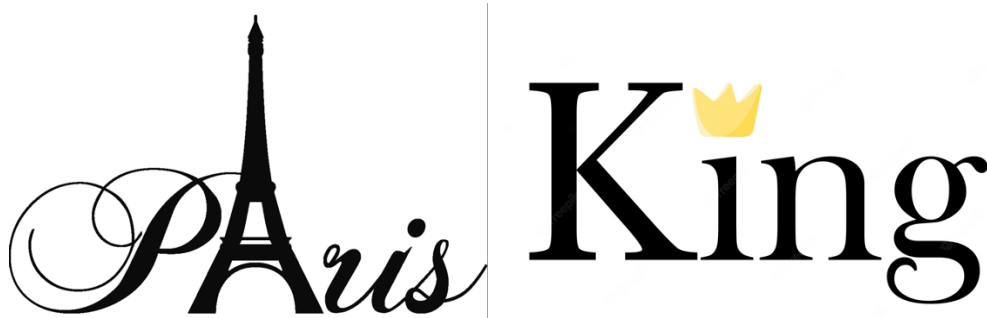


Fig. 1a et 1b

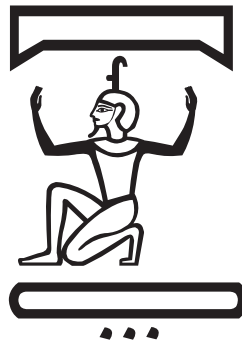


Fig. 2

Si la matérialité de la production joue un rôle nul du côté des graphèmes, elle prend du service avec les grammèmes : c'est à travers l'acte pratique de production de l'écrit que se manifestent les variantes, dont certaines se laissent décrire par la mise en œuvre d'une matière que ces valeurs s'expriment.

Dans le cas de la troisième famille de fonctions, les scriptémiques, c'est le contexte d'actualisation de l'écrit dans son environnement qui compte (Harris 1995). L'espace graphique ne peut en effet être considéré comme un réceptacle passif, mais participe bien à la signification du texte écrit : « [l]e support génère du sens » (Klock-Fontanille 2005 : 33). Et c'est ici que la matérialité de l'écriture prend toute sa place.

### 3. Du couple support-instrument au sens

L'écriture est donc un investissement de l'espace : l'environnement, déjà sémiotisé, est premier, tant en production qu'en réception. Tout environnement scriptural comprend un couple d'objets : le subjectile d'une part (une surface ou un volume dans lequel l'écrit prend place) et l'instrument d'autre part, qui permet la production de l'écrit et lui donne une permanence

autorisant sa réception. Entre le subjectile et l'instrument, il y a un continuum, ce qui fait qu'il n'est pas toujours aisé de les distinguer : entre les deux, il y a souvent une substance (encre, peinture, etc.) qui ne prend forme que grâce à leur rencontre<sup>2</sup>. Le papier est ainsi corrélé à la plume, au pinceau ou au cachet, la pierre au burin ou à la peinture, le bois au ciseau, l'écran aux impulsions électriques, etc. Chacun de ces instruments implique un mode d'inscription spécifique : soustraction (e.g., gravure), addition (e.g., peinture), etc.

Nous pouvons passer rapidement sur l'influence que ce couple subjectile-instrument exerce sur la forme matérielle des signes graphiques. La forme des signes des écritures cunéiformes est par exemple due à la rencontre entre l'instrument qu'est le calame et le subjectile qu'est la tablette d'argile ; il est difficile de tracer des lignes et courbes dans une tablette à l'aide d'un instrument pointu, car la terre s'accumule rapidement en petites boules contre la pointe, rendant le processus d'inscription lent et fastidieux. Rapidement, les scribes mésopotamiens ont donc inventé une autre technique, en plantant la pointe triangulaire du calame, puis en basculant l'instrument pour imprimer ce qui ressemble à un clou, d'où le nom « cunéiforme ». Quant aux signes du futhark, l'alphabet runique, les formes de leurs tracés seraient liées à la technique d'incision dans des supports ligneux.

Cette influence du couple subjectile-instrument a certes une importance capitale du point de vue historique et anthropologique, mais elle relève exclusivement du « support matériel ». Or, une théorie sémiotique de l'écriture doit s'intéresser en priorité au « support formel », produit de la sélection de propriétés du support matériel, propriétés qui se voient dotées de pertinence et attribuer un contenu dans un environnement donné. C'est dans ce sens contextualisé que nous utiliserons ci-après le terme support. Le contenu qui lui est attribué peut être complexe (tel environnement spatial est investi de valeurs religieuses, politiques, culturelles, économiques, etc.), mais il y a déjà une sémantique des aspects plastiques du support : douceur ou dureté, permanence ou volatilité, visibilité forte ou faible, ne sont pas de simples données physiques, mais sont elles aussi déjà des valeurs.

De la sorte, le support participe bien à la signification du texte écrit. Car ces derniers — le feuillet du livre, la tablette d'argile, la feuille de calcul, la pierre tombale, la plaque de rue, l'enseigne de magasin... — ont leurs propres structures (dimension, disposition, couleur, texture, etc.), mais ils exercent aussi leurs propres fonctions, auxquelles nous allons revenir : faire connaître l'identité d'un défunt et éventuellement son système de croyance, indiquer le nom d'une rue, appeler des données chiffrées ou triables, et, de manière plus générale, solenniser, impressionner, déterminer un comportement, mettre en évidence, etc.

---

<sup>2</sup> Cette formalisation transforme ladite substance en écriture et la fait échapper à l'environnement. Même sans l'intervention d'une tierce substance, il faut noter que, par définition, l'intervention de l'outil modifie le subjectile (songeons au tracé de lettres du doigt dans le sable).

Ces fonctions, les supports ne se contentent pas de les assumer : elles les signifient aussi, par leur seule existence. Cette sémiotité de l'environnement scriptural n'est donc qu'un cas particulier de la sémiotique des objets. On sait que pour celle-ci, l'objet (architectural par exemple) signifie et communique sa fonction. La scripturologie retrouve ainsi le concept d'affordance.

Ces fonctions du support ont évidemment un impact sur le discours rapporté. Le support *préfigure* — outre la forme même des signes graphiques — tant le sens général que l'organisation du texte écrit. C'est dès lors qu'un processus de sémiotisation de l'environnement a eu lieu — intrinsèquement ou non, structurellement ou de manière contingente, producteur de valeurs simples ou de valeurs complexes — que nous nous autoriserons à parler d'une influence du support sur le texte (§4) et, corrélativement, d'un impact du texte sur son environnement (§5).

#### **4. De l'environnement au texte : de multiples préfigurations**

Dans une perspective générative, on peut poser que le sens produit par l'environnement vient préalablement à l'inscription. Nous nommerons donc « préfiguration » ce mécanisme général.

Mais à bien y regarder, cette préfiguration se décline au moins de trois façons. Tout d'abord, l'environnement peut être, pour des raisons matérielles autant que culturelles, plus ou moins prédisposé à recevoir du texte. Ce type de préfiguration sera nommé *prédisposition* (§4.1). Ensuite, l'environnement préfigure aussi l'organisation du texte. Ce dernier s'y adapte en effet de trois points de vue formels qui sont (i) le *choix des variantes d'écriture* (la forme grammémique paradigmatique), (ii) les *options de disposition spatiale* des textes (la forme grammémique syntagmatique), (iii) les *normes orthographiques* (la forme graphémique) ; nous parlerons alors de *prédétermination*. Enfin, la troisième préfiguration porte sur les contenus, qu'il s'agisse de sens généraux ou de thématiques particulières ; nous nommerons *présémantisation* cette préfiguration.

##### *4.1. Prédisposition*

Dans les civilisations de l'écriture, certains supports sont expressément dédiés à cette pratique, d'autres ne l'étant pas particulièrement (tout en pouvant bien sûr recevoir celle-ci, comme toute manifestation physique). Exemples d'environnements prédisposés : le papier quadrillé, le parchemin, le papyrus, la page de traitement de texte ; exemples d'environnement non-prédisposé : la buée sur la vitre, le sable de la dune, la neige.

Notons qu'il n'y a pas ici de séparation stricte mais un continuum : tous les intermédiaires existent entre la neige et la feuille de tableur. Il y a donc des degrés de prédisposition, qui dépendent de facteurs culturels, comme le moment et le lieu. Par exemple, si le mur semble bien du côté des environnements non-prédisposés, il peut apparaître à certaines époques et dans

certaines quartiers de nos villes comme un support idéalement prédisposé aux graffitis. Quant au sable, en général peu prédisposé, c'est un des supports possibles pour les caractères du tiffinagh berbère. Dernier exemple de variation, spatial toujours : la paume de la main. En Occident, elle est très faiblement dédiée à l'écriture (sauf occasionnellement pour les étudiants qui y portent ce qu'on appelle des copions en Belgique), mais en Extrême-Orient, elle l'est plus fortement, puisqu'au cours d'une conversation un des interlocuteurs peut tracer un sinogramme dans la paume de l'autre pour préciser son propos. Par ailleurs, le degré de prédisposition d'un environnement peut être modifié par diverses interventions : si une paroi rocheuse n'est pas par nature vouée à recevoir de l'écriture, on peut très bien l'aplanir et la recouvrir d'un enduit ou d'une peinture...

#### 4.2. *Prédétermination*

Lorsqu'il est prédisposé, l'environnement préfigure aussi les dimensions grammémique et graphémique de l'écrit, en orientant les choix du scripteur sur les points qui suivent : les variantes de systèmes d'écriture, la disposition spatiale du discours rapporté et les normes graphémiques en vigueur.

##### *(a) Choix des variantes d'écriture*

On sait que plusieurs sous-systèmes d'écriture peuvent coexister au sein d'une même culture, qu'il s'agisse d'une coexistence systémique, supposant des règles de répartition rigoureuses, ou d'une coexistence passagère à un moment historique donné. (Exemple de répartition systémique : au Japon, l'écriture combine deux séries de signes : les kanjis et les kanas, lesquels ont une valeur syllabique et se déclinent en deux séries, les hiraganas et les katakanas. Exemple de coexistence momentanée : le passage de l'écriture turque ottomane, dérivée du système arabe, à l'alphabet latin, passage ne s'est pas fait en un jour). Quand la possibilité de choix existe, l'environnement peut prédéterminer le choix du système mobilisé. Par exemple, si les Hittites disposaient de deux systèmes d'écriture pour noter leur langue — une cunéiforme et une hiéroglyphique —, ceux-ci étaient chacun utilisés dans des contextes bien précis (Balza 2018) : alors que les signes cunéiformes servaient l'écriture de l'administration, les hiéroglyphes matérialisaient, sur des supports monumentaux, l'idéologie du pouvoir en place. Ainsi, l'inscription louvite (langue apparentée au hittite) de la Figure 4 est typique de la sphère officielle, puisqu'elle est le fait d'un roi du 9<sup>e</sup> siècle av. J.-Chr. qui affirme son statut et ses mérites (Payne 2010 : 48–52).

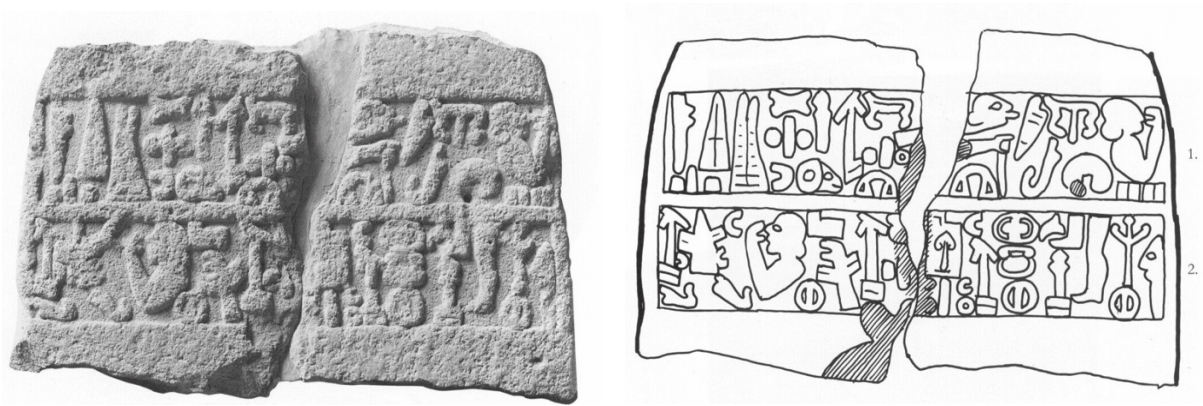


Fig. 3. Inscription en hiéroglyphes louvites de Qal'at el Mudiq (Hawkins 2000)

Du côté du japonais, où la répartition des séries de signes apparaît comme assez rigoureuse, on note que l'environnement constitué par le genre manga fait régulièrement apparaître en hiragana des mots qui, dans un contexte plus formel, apparaîtraient de préférence sous la forme de kanjis.

L'expression « variante d'écriture » ne vise donc pas seulement la coexistence de sous-systèmes d'écriture manifestement distincts, comme dans le cas du louvite allégué ci-dessus. Elle vise aussi les variantes d'un même sous-système, comme dans le cas du japonais. Autre exemple, en Égypte ancienne, la variante cursive, dite hiératique, est normalement associée aux supports mobiles (comme le papyrus ou la tablette) alors que les hiéroglyphes sont liés à la monumentalisation. Plus près de nous, on voit que le support prédétermine des variantes stylistiques. On peut en effet affirmer que le papier doublement ligné des cahiers d'écolier de naguère induisait la production d'une écriture moulée, avec ses pleins et ses déliés, et le faisait d'autant mieux si l'instrument était une plume.

La prédétermination a généralement une contrepartie sémantique, et contribue donc à ce que l'on nommera ci-après la présémantisation (§4.3). Exemples de tels impacts sémantiques : choisir les caractères chinois et non le hangul pour le titre d'un livre édité en Corée confère à ce dernier une légitimité culturelle supérieure ; les hiéroglyphes égyptiens sont liés non seulement à la monumentalisation, mais aux valeurs de pérennité et de sacralité associées aux temples, tombes et autres stèles.

#### *(b) Options de disposition spatiale*

Pour des raisons matérielles évidentes, les structures spatiales d'un support peuvent prédéterminer la disposition des signes du discours rapporté. Ainsi, si on estime que les signes du disque de Phæstos relèvent bien de l'écriture, on pourra émettre l'hypothèse que leur disposition en spirale a été dictée par la forme circulaire du support (à moins que ce soit ce l'inverse !) Un écriteau publicitaire disposé verticalement le long d'une façade prédéterminera une disposition verticale de la séquence de lettres de l'inscription. D'autres supports induiront



la présentation dans cet ordre vertical non des séquences de lettres, mais de segments de texte : bottins, monuments aux morts, menus de restaurants. Cela donne la liste, mais aussi la disposition des colonnes sur un *volumen*. En Égypte ancienne, la symétrie des bâtiments a conduit à un agencement significatif des hiéroglyphes. Le texte de la Figure 5, par exemple, est composé de deux lignes, donnant chacune, comme en miroir, deux des noms de la titulature royale du roi Sésostri I<sup>er</sup> : le nom d'Horus d'or (l. 1) et le nom de Fils de Rê (l. 2). Étant inscrit sur une architrave, le texte est structuré autour d'un axe central, manifesté par le signe de la croix ansée  $\text{𓏏}$  *nh* « (que) vive ». Les deux lignes se lisent donc en partant du centre vers l'extérieur, en allant à la rencontre du regard des signes animés et son emplacement prédétermine son organisation.



Fig. 5. Chapelle Blanche de Sésostri I<sup>er</sup> (XII<sup>e</sup> dynastie ; Architrave I, face ouest)  
(= KIU 1115 ; ©CNRS-CFEETK)

Une fois de plus, il y a des degrés dans ce type de prédétermination. L'usage du bâton de Plutarque chez les Spartiates impose une très stricte disposition verticale des caractères, alors que celle-ci n'est pas aussi impérative dans le cas de l'écriteau publicitaire.

Toutes ces prédéterminations ont aussi leur contrepartie sémantique. La disposition en liste — qu'il s'agisse de monuments aux morts, répertoires téléphoniques, bulletins de vote, bibliographies, ou de menus déroulants — produit une présémantisation générale : elle indique l'appartenance des référents de tous les items de la liste à une même classe logique.

### (c) Normes orthographiques

Enfin, le support peut également prédéterminer l'orthographe admise dans un contexte donné. Il suffira pour s'en convaincre de prendre l'exemple du texto <tk t G1 plan ! 😊>. Outre un répertoire graphémique qui ne serait pas autorisé dans une communication écrite plus formelle (présence d'un émoji), ce message — que l'on pourrait gloser « ne t'inquiète pas, j'ai un plan (tu me connais) ! » — témoigne d'une syntagmatique particulière pour les graphèmes qui y sont mobilisés (suite de consonnes, combinaison lettre-chiffre), laquelle ne participe pas des normes

orthographiques usuelles. Et c'est bien le support (communication électronique sur un téléphone portable) qui prédétermine l'usage de telles règles graphémiques.

On observe ici encore une contrepartie sémantique à cette prédétermination formelle. Si l'on pourrait penser que le relâchement des règles orthographiques ouvre l'univers des possibles, c'est en fait l'opposé qui se produit, avec une réduction des contenus communicables : <MDR> ne sera que « mort de rire » et jamais « moment de rêver ». Comme corolaire à la prédétermination graphémique, il y a donc, dans le cas présent, une limitation du message à des contenus standardisés et prévus par la norme graphémique en question, hautement socialisée.

#### 4.3. *Présémantisation*

Comme on vient de le voir, l'environnement peut formuler le sens général qu'a ou qu'aura l'inscription, indépendamment de la manifestation de celle-ci. Et ce sens potentiel, le texte viendra l'actualiser — plus ou moins bien (une réserve qui trouvera à s'expliquer ci-après). Par exemple, puisqu'une feuille de tableur vierge reçoit normalement des nombres ou quantités et des indications textuelles triables, elle produit, avant même de recevoir une quelconque inscription, des signifiés comme « quantités » ou « ordonnancement » ; un chèque vierge est destiné à accueillir un texte relatif à des montants, mais il émet aussi, avant tout remplissage, un signifié « garantie » ; un vélin produira un signifié « contenu précieux », et ainsi de suite.

Cette présémantisation peut évidemment être plus ou moins précise ; elle se situe elle aussi sur un continuum. Quand les supports sont prédisposés, ils peuvent contraindre les contenus avec plus ou moins de rigidité : à une extrémité de l'éventail, nous avons ainsi la feuille de papier ou l'écran du traitement de texte, compatibles avec presque n'importe quel contenu ; mais à l'autre, nous avons des supports à la présémantisation très stricte, comme la plaque de rue (laquelle ne peut guère contenir qu'un paradigme restreint de données : un toponyme, et éventuellement des numéros d'édifice, l'identification d'un quartier, ou un bref texte encyclopédique), la pierre tombale (qui contient de très brèves données biographiques, comme des noms, des dates, des titres nobiliaires, une appartenance religieuse), la carapace de tortue des textes primitifs chinois (qui ne pouvait recevoir que des prédictions oraculaires).

Un exemple de présémantisation relativement stricte est celui qui découle du genre des textes, les genres ayant à la fois une dimension de contenu et une dimension formelle : une stèle égyptienne ne peut guère recevoir que deux ou trois genres de discours (formule d'offrande, prière, biographie), une devanture de magasin sera préférentiellement assortie d'un texte relevant du genre commercial, un fronton d'édifice public est apte à recevoir une devise, et ainsi de suite.

Les facteurs qui interviennent dans le choix d'un genre peuvent donc être des contraintes spatiales (les dimensions relativement réduites d'une surface comme le fronton sont susceptibles de s'accommoder d'une devise, mais non d'un récit historique). Mais ce sont

surtout des contraintes culturelles, plus ou moins impératives, qui entrent ici en jeu. En retour, les contraintes génériques déterminent le choix des environnements (voir §5). On peut donc dire qu'il y a au total une préfiguration réciproque ou corrélation culturellement déterminée entre genre d'environnement et genre de texte.

La présémantisation générique peut avoir des contreparties formelles concernant (a) la langue elle-même et (b) le registre langagier ou les niveaux stylistiques mobilisés.

- (a) Le choix de la langue : dans maintes villes d'Europe occidentale, des inscriptions en latin figurent au fronton de certains édifices ou sur certains monuments. C'est le caractère solennel de ces constructions qui a prédéterminé le genre de l'inscription, et en corollaire le choix de l'idiome le plus apte à illustrer ce dernier. Ainsi, le Neues Museum de Berlin déclare-t-il à qui veut y pénétrer *artem non odit nisi ignarus*.
- (b) Pour le registre stylistique, un exemple canonique est celui du télégramme de naguère (« reviens, STOP ») : les contraintes techniques impliquaient des choix stylistiques guidés par la préoccupation d'économiser toute information redondante (phrases courtes, pas de subordonnées, pas de pronoms sujets). Plus actuellement, on songera à la rhétorique des Tweets, limités à 280 caractères.

On voit donc que les présémantisations ont une contrepartie formelle, de même que les prédéterminations avaient une contrepartie sémantique (§4.2). En outre, toutes ces formes de préfiguration ont des conséquences pragmatiques obviées. Elles exercent en effet sur les partenaires de la communication une force illocutoire plus ou moins précise et plus ou moins impérieuse : le panneau routier invite à communiquer des toponymes et des distances. On peut évidemment échapper à cette force : on est parfaitement libre d'écrire un poème d'amour dans un tableur, et l'artiste conceptuel Patrick Corillon a bien imaginé des plaques de rue comportant de petits récits. Mais bien sûr, de telles libertés prises avec la présémantisation produisent alors de riches effets stylistiques, d'autant plus forts que la présémantisation est stricte.

## **5. Du texte à l'environnement**

Comme on l'a souligné, s'il y a préfiguration du discours rapporté écrit par l'environnement matériel, la relation réciproque se vérifie aussi : le discours organise l'environnement.

De première part, le texte inscrit structure cet environnement, en l'organisant suivant de grands schémas spatiaux, comme « orientation », « proportion », etc. Il fournit une orientation à des supports qui, sans lui, n'en auraient peut-être pas intrinsèquement. S'il peut jouer ce rôle, c'est parce qu'il a lui-même une propriété d'orientation. Pensons à un bâtonnet couvert de runes : le morceau de bois n'a pas comme tel d'orientation, mais il en reçoit une de l'inscription, lue de gauche à droite.

Autre organisation de l'environnement par le texte, mais du côté du contenu : on observe que la nature du texte à rapporter peut dicter le choix d'un environnement spatial plus ou moins précis, cette préfiguration obéissant à des règles culturelles complexes et spécifiques. Par exemple, fournir le titre d'une œuvre d'art dans le contexte qu'est un musée suppose qu'on le fasse sur une surface de dimensions inférieures à l'œuvre et située à proximité de cette dernière ; rédiger un texte de loi ou un quelconque texte officiel nécessite qu'on le place *in fine* sur un support qui permettra adéquatement sa conservation, sa communication et sa diffusion. Cette préfiguration peut évidemment se formuler négativement, sous la forme d'interdictions implicites : on voit mal une liste de courses être gravée dans la pierre, ou un ordre de bourse être tracé sur le sable.

On peut vérifier expérimentalement l'existence cette préfiguration — comme le notait Harris — en plaçant un texte dans un nouvel environnement : il pourrait y recevoir un autre sens ou avoir une validité différente. Ainsi, des étiquettes renvoyant à des titres d'œuvres d'art reproduites dans un livre sans accompagner les œuvres cesseraient de jouer leur rôle d'index ; un texte de loi qui n'existerait qu'en un exemplaire sur des feuilles de papier à cigarettes serait dépourvu de toute force illocutoire ; le fait pour des textes littéraires d'être disposés sur des plaques de rue — c'est l'exemple de Patrick Corillon, allégué ci-dessus — leur donne un sens différent de celui qu'ils auraient si on les lisait sur papier bouffant.

En somme, les relations indexicales externe 'environnement-texte' et 'texte-environnement' ne sont pas seulement symétriques : elles jouent simultanément, voire de manière cyclique. Si l'on reprend l'exemple déjà avancé des deux systèmes d'écriture du hittite, on observera que si le support du texte détermine l'apparition d'une famille de contenus, c'est l'objectif social que l'on poursuit avec ce texte visé qui détermine le choix du support.

## Références

ARABYAN, Marc & Isabelle KLOCK-FONTANILLE (éd., 2005), *L'écriture entre support et surface*, Paris, L'Harmattan.

BALZA, Maria Elena (2018), « Écriture, performance et pouvoir. L'« invention » des hiéroglyphes anatoliens au IIe millénaire av. J.-C. », in KLINKENBERG & POLIS (2018a), pp. 505–523.

CATACH, Nina (1994), « L'Écriture et la double articulation du langage », *Linx* 31/2, pp. 37–48.

CHEN, Yongsheng (2016), « The Prototypical Determinatives in Egyptian and Chinese Writing », *Scripta* 8, pp. 101–126.

COULMAS, Florian (1984), « Theorie der Schriftgeschichte », in G. HARTMUT & O. LUDWIG (éd.), *Schrift und Schriftlichkeit. Writing and its use*, vol. I, Berlin-New York, De

- Gruyter, pp. 256–264.
- DERRIDA, Jacques (1967), *De la grammatologie*, Paris, Éditions de Minuit (= Critique).
- HARRIS, Roy (1995), *Signs of Writing*, Londres-New York, Routledge.
- HAWKINS, John David (2000), *Corpus of Hieroglyphic Luwian Inscriptions*, Berlin-New York, De Gruyter.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2018), « Entre dépendance et autonomie. Pour une définition de l'écriture dans les sciences du langage et du sens », in KLINKENBERG & POLIS (2018a), pp. 103–130.
- KLINKENBERG, Jean-Marie & Stéphane POLIS (dir., 2018a), *Signatures (Essais en) Sémiotique de l'écriture. (Studies in the) Semiotics of Writing*, n° spécial de *Signata. Annales des sémiotiques. Annal of Semiotics*, n° 9.
- KLINKENBERG, Jean-Marie & Stéphane POLIS (2018b), « De la scripturologie », in KLINKENBERG & POLIS (2018a), pp. 9–56 et « On scripturology », pp. 57–102.
- KLOCK-FONTANILLE, Isabelle (2005), « L'Écriture entre support et surface : l'exemple des sceaux et des tablettes hittites », in ARABYAN & KLOCK-FONTANILLE (2005), pp. 28–51.
- MELETIS, Dimitrios & Christa DÜRSCHIED (2022), *Writing Systems and their Use. An Overview of Grapholinguistics*, Berlin-New York, De Gruyter.
- PAYNE, Annick (2010), *Hieroglyphic Luwian: An Introduction with Original Texts*, Wiesbaden, Harrassowitz.